

1. Maison de commune – Inauguration officielle

Comme vous avez certainement pu le remarquer, la rénovation de la Maison de commune arrive à son terme. Afin de vous présenter le résultat de ces quelque 10 mois de travaux, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à l'inauguration officielle du bâtiment, le

samedi 25 mai 2013

Programme :

09h00-11h00

Maison de commune ouverte à la population pour visite « libre » du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et de la salle du Conseil communal

11h00

Partie officielle devant la Maison de commune ou dans la salle du Conseil communal (selon météo)

Dès la fin des
allocutions et
jusqu'à 13h00

Apéritif et amuse-bouches confectionnés par les Amis du Four banal.

2. Amis du Four banal

En raison de la confection de la fourniture des amuse-bouches pour l'inauguration officielle de la Maison de commune, **la cuisson et la vente de pains des Amis du Four banal, prévues initialement le 15 juin 2013, sont supprimées et déplacées au samedi 25 mai 2013.**

3. Société de Développement - Comité

Le nouveau Comité, élu lors de l'assemblée générale du 19 mars 2013, se compose comme suit :

Présidente : Claudia Haller Secrétaire : Margrith Bussy Caissière : Marie-Jeanne Stauber

Membres : Patricia Schär, Chantal Combaz et Regula Schrenk.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à la Présidente et aux nouveaux membres et les remercions d'ores et déjà pour leur dévouement. Nous profitons également d'exprimer notre profonde reconnaissance aux membres qui quittent la société, et plus particulièrement à l'ancienne présidente Enrica Valentino, pour leur excellent travail et tout le temps consacré à l'animation villageoise.

4. Fête des voisins 2013

La Municipalité a décidé de s'associer avec la commune « voisine » de Vevey pour renouveler l'organisation de la fête des voisins qui aura lieu le

vendredi 31 mai 2013.

Il s'agit de se retrouver autour d'un verre ou de grignoter entre voisins, chacun apportant sa contribution sous forme de boissons ou de plats à partager.

Pour se faire, les intéressés sont priés de consulter le site Internet www.vevey.ch/lafetedesvoisins qui permet de commander divers matériels encourageant la manifestation. Des tables peuvent être mises à disposition par le service de voirie. Elles sont à réserver auprès du greffe municipal, tél. 021.925.92.90. Merci d'avance à ceux qui joueront le jeu !

5. Abonnement CFF - Flexicard

Pour répondre aux nouveaux tarifs des CFF, les Municipalités de Corsier et Corseaux ont décidé d'augmenter de CHF 5.00 le prix de la carte journalière (Flexicard) disponible pour les habitants et de la porter ainsi à **CHF 40.00 dès le 1^{er} juillet 2013**.

6. Place de parc

Nous vous informons qu'une **place de parc extérieure couverte** s'est libérée à la route de Corseaux 5, vers la caserne des pompiers. La location mensuelle s'élève à CHF 125.00. Pour signaler votre intérêt, prière de prendre contact avec le greffe municipal – tél. 021.925.92.90.

7. Un dimanche sans voitures dans « Lavaux »

L'Association ABL Mobilité en collaboration avec les communes de Vevey - Corseaux - Chardonne - St Saphorin - Rivaz - Puidoux et Bourg en Lavaux organisent le **dimanche 5 mai 2013**, la 2^{ème} édition du

«Vevey-Lavaux UP» - Journée de la mobilité douce

La route du Lac de Vevey à Cully sera fermée à la circulation de 10h00 à 16h00, soit un parcours de 18km Aller-Retour. Cette manifestation est gratuite. Elle a pour but de promouvoir la mobilité douce.

Plus de détails sur le site internet: www.veveylavauxup.ch.



8. Nonagénaires

Une délégation municipale s'est rendue au domicile de Madame **Renée Impens** qui fêtait ses 90 ans le 11 mars 2013 et de Madame **Martha Clément** qui fêtait ses 90 ans le 9 avril 2013. Toutes nos félicitations !



Martha Clément



Renée Impens

9. Accueil familial de jour

La structure de coordination intercommunale de l'Accueil familial de jour recherche des **accueillant(e)s en milieu familial (h/f)**

Vos tâches :

- Accueillir durant la journée, à votre domicile, des enfants âgés de 3 mois à 12 ans
- Collaborer avec les parents des enfants accueillis
- Tenir compte des besoins de chaque enfant
- Proposer des activités variées et adaptées aux enfants
- Collaborer avec la structure de coordination

Nous offrons :

- Un contrat de travail avec un salaire horaire
- Un encadrement par les coordinatrices de la structure
- Des formations continues
- Des rencontres avec les accueillantes en milieu familial du réseau

Votre profil :

- Aptitudes et intérêt pour une activité variée avec des enfants
- Capacités à offrir un encadrement éducatif sécurisant et stable
- Maîtrise du français
- Etre suisse ou en possession du permis B ou C
- Etre domicilié(e) dans une des communes membres du réseau REVE (Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Vevey)

Renseignements :

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la structure de coordination de l'Accueil familial de jour, Grand-Rue 50, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. 021 977 02 13.